

Votre parcours chaudière



Le chauffage, un travail d'experts au service de la sécurité et du confort de votre maison.

Attention aux démarchages abusifs : de nombreuses sociétés vous démarchent abusivement, parfois en se faisant passer pour enneo® ou Chaudière Solidaire®. Le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie permettant le changement de chaudière à partir de 1€ est encadré par le Ministère de la Transition Ecologique et oblige un parcours balisé avant et après travaux. Prenez le temps d'attendre notre Artisan Solidaire® partenaire local qui vous apportera ses conseils et son expertise pour des travaux parfaits et assurés.



Inscription en moins d'1 min sur enneo.fr

Notre Artisan Solidaire® local, certifié RGE, intervient pour réaliser la visite technique de votre logement et valider que le chantier est réalisable. Il pourra aussi vous conseiller dans votre démarche de rénovation.



À la suite de la visite technique, vous pouvez signer votre devis intégrant votre prime Coup de Pouce Chauffage et, le cas échéant, Ma Prime Rénov'. Vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours francs.



Vous réduisez votre facture de chauffage grâce à votre nouvel équipement éco-performant. Notez-nous sur Avis Vérifiés et partagez votre expérience autour de vous !



enneo® marque déposée de Innovia SAS, 804 592 707 RCS Nanterre. Conception : Sharing. Images : iStock. Reproduction interdite - tous droits réservés Innovia SAS. Toute reproduction exposera les contrevenants à des poursuites.



Signataire de la Charte «Engagé pour FAIRE»



Structure délégataire agréée, signataire des Chartes Coup de Pouce Isolation et Chauffage.



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète
Mandatitaire MaPrimeRénov'



Votre chantier est réalisé sous 12 semaines par notre Artisan Solidaire® Certifié RGE !



Vous ne réglez que le reste à charge indiqué sur votre devis (-90%).

Votre chantier peut être audité par un bureau de contrôle indépendant pour valider la conformité et la qualité des travaux.

